A Versailles Le 10. may 1775.

Je vous envoye, Monsieur, une lettre que le S.r Thion Chirurgien de Monsieur, resident à Paris m'a écrite le 30. du mois dernier, avec l'échantillon qu'il y a joint d'un fongus auquel il attribue une proprieté Supérieure à celle de l'agaric pour éviter de faire des ligatures dans les amputations: Comme il assure que les épreuves qui en ont déja été faites par lui et les Chirurgiens à qui il a confié ce remede, ont répondu à son attente, et que M. Richard en a connoissance, il est nécessaire, aprés que vous en aurés conferé avec lui, que vous me marquiés s'il y a lieu, comme ce Chirurgien le desire, d'en faire faire des épreuves dans les hôpitaux militaires de Metz et Strasbourg pour s'assurer parfaitement de son efficacité, afin que je puisse donner des ordres en conséquence, je pense cependant qu'il seroit plus expédient de les faire faire à l'hotel Royal des Invalides sous vos yeux, en ce cas, vous vous ferés fournir par le S. Thion une quantité suffisante de ce fongus.

Je suis, Monsieur, entierement à vous./.

Le m.al du muy

ARC 58 n° 45

10.

M. Louis Chirurgien Inspecteur des hôpitaux militaires du Roy.e à Paris

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE